

Données attributaires des cartes de localisations d'observations

Habitat

- *Identifiant de la localisation* : identifiant DIGITALE du polygone de localisation de ou des observations.
- *Nature de localisation* : la nature de la localisation permet à l'observateur de préciser ce que représente la localisation associée à son observation. Le polygone associé à l'observation est-il le contour de la communauté végétale, le contour de la zone où est située la station, ou bien le polygone du lieu où a été réalisé l'inventaire (commune, lieudit, etc.) ?
 - o In = Zone d'occupation : la localisation indique précisément où se trouvent les individus de la plante, de la végétation ou de l'habitat. Localisation de type « stationnel ».
 - o Oc = Zone d'occurrence : la localisation définit précisément le contour de la zone occupée par les individus de la plante, de la végétation ou de l'habitat. Ceux-ci ne couvrent pas forcément, à l'échelle du levé, toute la surface du polygone. Localisation de type « stationnel ».
 - o Zo = Zone de prospection : la localisation indique précisément la zone prospectée (la plante, la végétation ou l'habitat a été observée quelque part dans cette zone). Localisation de type « inventoriel ».
 - o Lo = Localisation approximative : la localisation indique approximativement où a été effectué l'observation : zone de prospection voire d'occupation ou d'occurrence imprécise. Localisation de type « inventoriel ».
 - o L = Cité au lieu-dit : la localisation citée par l'auteur est un lieu-dit et il n'y a aucune autre précision toponymique ou cartographique permettant d'associer une localisation plus précise. Localisation de type « inventoriel ».
- *Par végétation observée* : Nom du syntaxon – [Statut] - Année - Observateur(s) [Rapporteur(s)] – Fiabilité – Référence : liste des végétations observées et concernées par la thématique de la carte.
 - o *Nom du syntaxon** : le nom latin du syntaxon selon le référentiel syntaxonomique de DIGITALE-BSS.
 - o [Statut] :
 - *Rareté régionale** : indice de rareté du syntaxon à l'échelle régionale.
 - *Menace régionale** : cotation du niveau de menace régional du syntaxon.
 - *Directive Habitats-Faune-Flore** : inscription à l'annexe I de la directive 92/43/CEE : "Habitats-Faune-Flore", modifiée par la directive 97/62/ CE, regroupant les "types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation", ceci sans tenir compte ici de leur caractère prioritaire ou non prioritaire.
 - o *Année* : dernière année d'observation de la végétation pour cette localisation.
 - o *Observateur(s) [Rapporteur(s)]* : observateur(s) et/ou rapporteur(s) de la dernière observation de la végétation pour cette localisation. Observateur(s) = nom, prénom et organisme du ou des observateurs. C'est l'observateur qui a réalisé l'observation in situ (observateur sensu stricto) ou la collecte d'échantillon dans le cas d'herbier ou de récolte (récolteur). Rapporteur = auteur et année du document, dont est issue l'observation citée dans le document source et qui n'a pas forcément été observée par l'auteur de ce dernier. L'observation est alors dite « rapportée ».
 - o *Fiabilité* : niveau de fiabilité de la dernière observation de la végétation pour cette localisation (déterminée lors de la phase de validation du CBNBL).
 - 1a = Observation plausible au polygone : observation à localisation et/ou date d'observation imprécise, jugée comme « plausible » au polygone.

- 2 = Observation fiable à la commune : observation localisée précisément et à période d'observation précise, jugée comme « plausible » à l'échelle de la commune mais dont la localisation précise est à valider.
 - 2a = Observation plausible à la commune : observation à localisation et/ou date d'observation imprécise, mais jugée « plausible » à l'échelle de la commune.
 - 2b = Observation plausible à la région : observation jugée comme « plausible » à l'échelle de la région et ne pouvant pas être validée plus finement : cas d'observation à localisation de type « Cité au territoire ». Exemples : Avesnois, Boulonnais, Pas de Calais, etc.
 - 2c = Observation à analyser, à vérifier : observation jugée comme « plausible » à l'échelle de la région par le traitement de prévalidation, mais l'observation n'a pas été analysée lors de la phase de validation.
 - 3 = Observation douteuse ou à confirmer : observation jugée « douteuse ou à confirmer ». Des investigations complémentaires peuvent encore permettre de modifier la validation de l'observation.
 - 4 = Observation erronée : observation jugée « erronée ».
- *Référence* : référence Digitale2 de la dernière observation de la végétation pour cette localisation.
- *Surface du polygone de localisation* : surface du polygone de localisation de l'observation (en m²).

***Précisions sur les concepts et la signification des codes utilisés :**

[Référentiels syntaxonomiques régionaux de la végétation du nord-ouest de la France](#)